

COMMUNE de SAINT-MORE

BULLETIN MUNICIPAL 2015 n°2



MISE EN LIGNE SITE INTERNET COMMUNAL

Nous avons le plaisir de vous informer de la mise en ligne du site internet communal. Vous pourrez y accéder par l'adresse suivante : www.saintmore.fr.

Nous espérons que ce site vous sera agréable tant sur la vie de la commune que par les informations d'ordre général.

INSCRIPTIONS LISTES ELECTORALES

Les personnes désireuses de voter pour les élections régionales en décembre 2015 qui se dérouleront les 6 et 13 décembre 2015 peuvent se encore se faire inscrire sur la liste électorale jusqu'au 30 septembre 2015.

INSCRIPTION REPAS DES ANCIENS ou COLIS FIN D'ANNEE

Les personnes âgées de 65 ans en 2015, non inscrites sur la liste électorale et domiciliées dans la commune plus de 6 mois dans l'année, peuvent bénéficier du repas de fin d'année ou du colis de Noël, mais doivent se faire inscrire à la mairie avant le 31 octobre 2015

RENTREE SCOLAIRE

Les enfants, des écoles primaires, scolarisés à Arcy sur Cure et Précý le sec, ont pu bénéficier d'un nouveau bus à la rentrée de septembre. La sécurité étant de rigueur, celui-ci est doté de ceintures de sécurité à la grande satisfaction des parents. Pour les enfants en classe maternelle à Joux-la-Ville, un bus passe pour la première fois cette année dans la commune chercher les petits boutchoux, qui d'ailleurs semblent ravis de ce moyen de transport.

ETAT CIVIL

Naissances : néant

Mariages :

- Sébastien CHOUX et Blandine PERRET le 8 Août 2015
- Vincent MILLEREAUX et Morgane LACROIX le 8 Août 2015

Nous leur présentons tous nos vœux de bonheur

Décès :

- Monsieur Noël MICHOT le 22 juin 2015

Nous regrettons sincèrement sa disparition.

DEPARTS :

- Madame Aude LETE 17 rue de la Roche
- Monsieur N'TOULOS PANAGIOTIS 4 rue de la Roche

NOUVEAUX ARRIVANTS :

- Monsieur François Martin, Madame Dorsaf BEN-NASSER et leur fille Lila 17 rue de la Roche
- Monsieur BREE 4 rue de la Roche.

Nous leur souhaitons à toutes et à tous la bienvenue.

VOIRIE

Des travaux vont être effectués entre le 22 et 24 septembre 2015 vers l'église et le porche du presbytère. La voie, étant étroite à cet endroit, la circulation se fera en alternance.

Les travaux de voirie, rue du Volut vont enfin voir le jour courant octobre (évacuations des eaux pluviales) car nous avons enfin eu l'accord sur l'enveloppe parlementaire de 4500 €. L'entreprise en profitera également pour faire quelques travaux route de Précý le Sec (arasement et remise en état des rives).

CIRCULATION ROUTIERE

Certains administrés se plaignent que les voitures et motos roulent parfois très vite dans le centre-bourg. Nous vous demandons d'être vigilant et de bien respecter le code de la route car un accident est vite arrivé et peut engendrer de graves conséquences.

COMMUNES, PATRIMOINE EN DANGER

L'Etat a décidé de réduire de 30 % les dotations qui sont versées aux communes et intercommunalités pour assurer leurs missions d'élus. Le risque est présent et concerne toutes les communes et tous les habitants sans compter dans les années prochaines, la disparition probable des communes par un regroupement de communes dit « commune nouvelle ».

L'association des Maires de France, appelle tous les citoyens à se mobiliser et à signer la pétition afin que leur commune continue à vivre et que leur vie quotidienne s'améliore sans leur mettre le couteau sous la gorge, c'est-à-dire une augmentation de leurs taxes.

Nous invitons donc tous les citoyens de la commune à venir signer la pétition de « l'Appel du 19 septembre 2015 » entre 10 h et 12 h à la Mairie ou sur le site : www.change.org